

Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur

## News Releaset of External Attail Communiqué

N° 251

Le 8 novembre 1991

NOV 27 1991

RETURN TO DEPARTMENTAL LIGRARY RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DO MINISTERE

## LE MINISTRE WILSON INAUGURE UN BUREAU COMMERCIAL À FUKUOKA

Le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, l'honorable Michael H. Wilson, a inauguré aujourd'hui le nouveau consulat du Canada à Fukuoka, au Japon. M. Pierre Delorme, en affectation au Japon pour six ans, a été nommé délégué commercial et consul pour ce bureau, dont les activités seront axées sur les relations commerciales et économiques.

L'ouverture d'un consulat à Fukuoka s'inscrit dans la stratégie menée par le Canada pour accroître sa présence au Japon.

M. Wilson visite actuellement ce pays en compagnie de douze éminents représentants du milieu canadien des affaires auxquels se sont joints six dirigeants d'entreprises établies au Japon. Ils représentent diverses industries, soit celles des produits alimentaires et des produits de la pêche, des pièces automobiles, de la machinerie et du matériel, du tourisme, des matériaux de construction et du logement.

Ces gens d'affaires s'emploient à trouver des débouchés non seulement à Tokyo, mais aussi à Sapporo, Sendai, Nagoya, Hiroshima et Osaka, dans le cadre des efforts du gouvernement canadien pour faire connaître aux exportateurs les marchés régionaux situés à l'extérieur de Tokyo.

«Les autres régions du Japon offre de nombreux débouchés aux exportateurs canadiens, a dit M. Wilson. Fukuoka est la plus grande ville de l'île de Kyushu, et elle a reçu pour quelque 300 millions de dollars d'exportations canadiennes en 1989.» Kyushu a importé pour 700 millions de dollars de produits canadiens cette année-là, soit surtout du charbon, du bois d'oeuvre, du blé et du canola. Les échanges commerciaux entre le Japon et le Canada étaient évalués à 17,7 milliards de dollars l'an dernier.

Le Canada poursuivra sa stratégie d'expansion des marchés régionaux en 1992 en ouvrant un autre bureau commercial, à Nagoya. Le Canada a un consulat général à Osaka depuis 1986. En outre, trois représentants commerciaux honoraires ont été nommés cette année, soit à Hiroshima, à Sendai et à Sapporo.

- 30 - #

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent s'adresser au :

Service des relations avec les médias Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (613) 995-1874